



Assemblée générale ordinaire du 15 avril 2021

Les actionnaires de la société LafargeHolcim Maroc se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 15 avril 2021, à 10 heures, par visioconférence.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'assemblée générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende ordinaire fixé à 50 dirhams par action, payable à compter du 12 mai 2021 aux guichets des agences Attijariwafa Bank.

A propos de LafargeHolcim Maroc

LafargeHolcim Maroc est le leader national du secteur des matériaux de construction au Maroc et la première capitalisation boursière industrielle de la Bourse de Casablanca. LafargeHolcim Maroc est détenue majoritairement par une joint-venture entre le Groupe LafargeHolcim, leader mondial des matériaux de construction, et Al Mada - Positive Impact - fonds d'investissement panafricain à capitaux privés, basé à Casablanca. Présent dans le Royaume depuis 1928, LafargeHolcim Maroc a participé à la modernisation du secteur de la construction et l'essor économique du Maroc. Son ambition est d'être le partenaire de référence contribuant de façon significative au développement national, par sa capacité d'innovation et les savoir-faire apportés au secteur de la construction au Maroc. Sa stratégie repose sur les principes fondamentaux d'une croissance durable, à l'écoute des évolutions de la société, et respectueuse de l'environnement et de toutes les parties prenantes.

LafargeHolcim Maroc

Société Anonyme - Capital social : 702.937.200 dirhams – Siège social : 6, route de Mekka,
Quartier Les Crêtes, BP 7234, Casablanca, 20150, RC Casablanca : 40779 - TP : 34914010
IF : 01640889 - CNSS : 1098343 - ICE : 001561191000066

mar-communication@lafargeholcim.com
www.lafargeholcim.ma